

# Conférence Nationale Souveraine

REPUBLIQUE TOGOLAISE

n/c HOTEL DU 2 FÉVRIER

B. P. 131 LOME - TOGO

TéL (228) 21 - 00 - 03    Téléfax (228) 21 - 62 - 68

## RAPPORT N° 33 DE LA SEANCE DU MERCREDI 21 AOUT 1991

=====

L'an mil neuf cent quatre vingt onze, et le vingt et un Août ;

La Conférence Nationale a ouvert sa séance à 15 h 10 avec l'habituel temps de recueillement suivi de l'exécution de l'Hymne National.

L'ordre du jour suivant fut proposé et adopté :

1. Rapport de la Séance du 20 Juillet 1991 ;
2. Présentation et adoption des rapports des Commissions ;
  - a) débat sur le rapport de la Commission Economique, Financière et Foncière,
  - b) rapport de la Commission Constitutionnelle et des Institutions de la Transition
3. Divers.

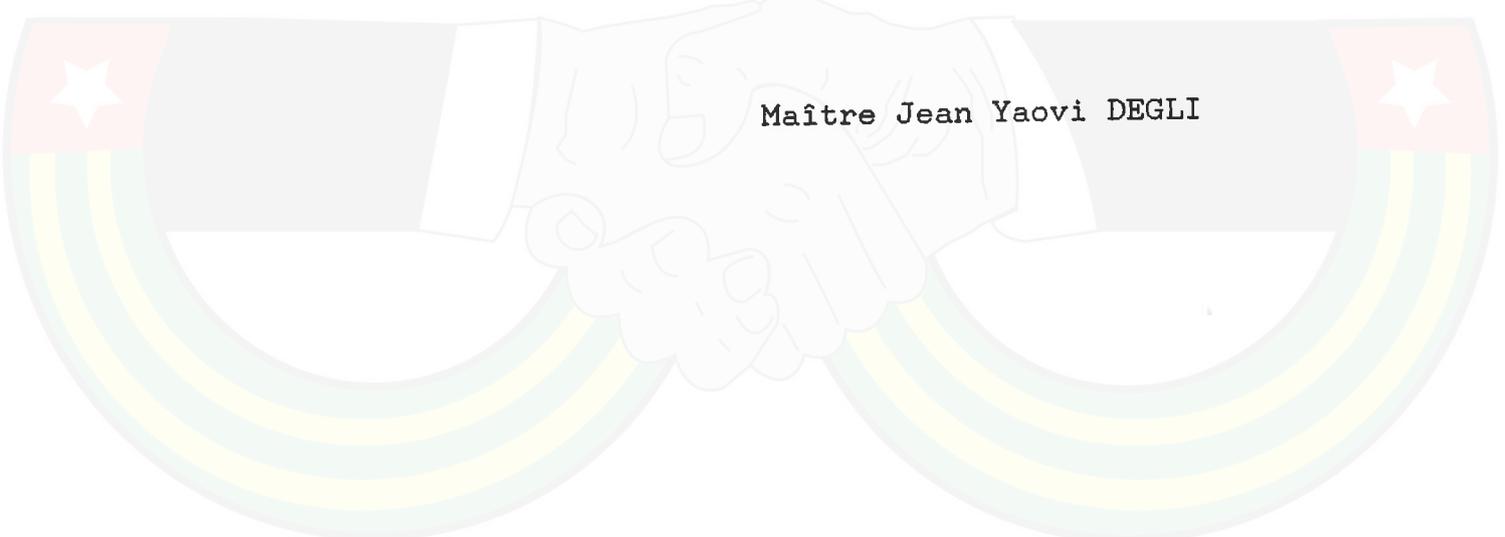
Après présentation et adoption du rapport de la séance précédente, les débats ont été ouverts sur les travaux de la Commission Economique, Financière et Foncière. Les diverses interventions ont tourné autour des problèmes de dépossessions foncières, de la nécessité d'adhérer à la CEAO, de la réduction des frais de téléphone, la définition exacte de la stratégie de développement, l'organisation du secteur informel, la promotion de la coopération régionale, la création de la Cour d'Arbitrage, la formation à donner aux douaniers. A ce stade, le Président de la Commission Mr BOLOUVI a donné les recommandations de la Sous-

Les discussions se poursuivront encore jusqu'à la fin de la séance qui interviendra à 22 heures 55 minutes après l'adoption du rapport de la Commission Economique, Financière et Foncière et la minute de recueillement.

Fait à Lomé, le 22 août 1991

Le Rapporteur Général

Maître Jean Yaovi DEGLI



[www.cnstogo.com](http://www.cnstogo.com)